

# “Grand Paris” ?!... Pour qui ? Pourquoi ?

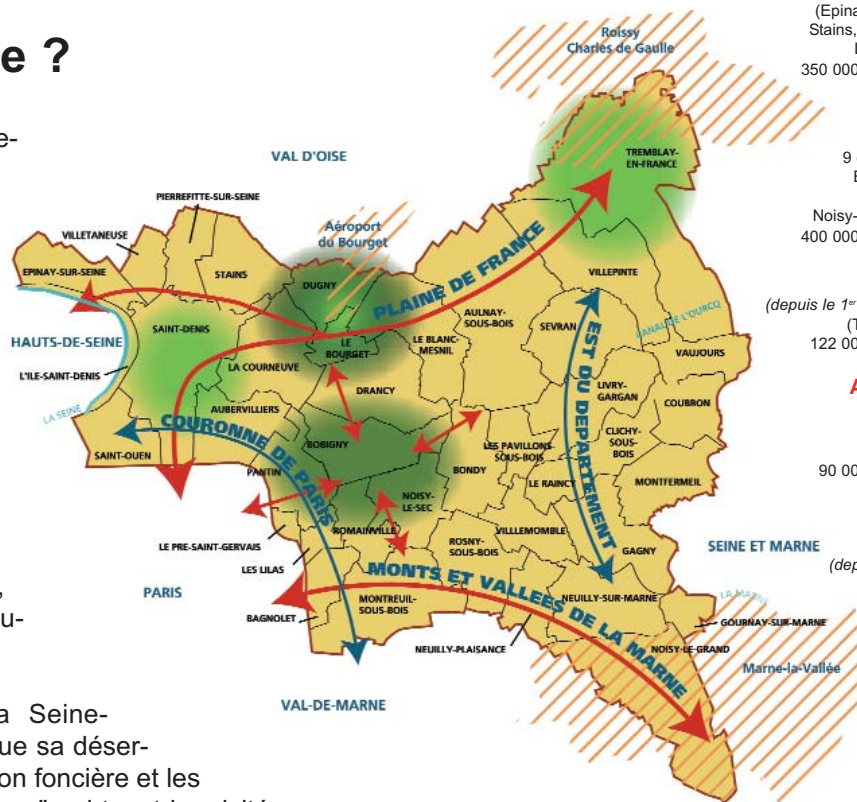
## Grand Paris, Grand Chômage ?

Au moment où le gouvernement glose sur la relance, les statistiques de Pôle-Emploi sont cruelles : en un an, le chômage en Seine-Saint-Denis a augmenté de 20%. Et loin de combattre les inégalités territoriales dans la région, les futurs " pôles d'excellence " risquent surtout de les accroître en durcissant la fracture entre quelques centres de profit ultra-rentables, et les populations, notamment les jeunes, n'y trouvant aucun débouché stable.

Ressource historique de la Seine-Saint-Denis, l'industrie continue sa désertion, poussée par la spéculation foncière et les politiques de " résidentialisation " qui tuent la mixité emploi-habitat.

**On vit ici, on bosse ici, on reste ici ...**

Le mot d'ordre des travailleurs sans-papiers pourrait devenir celui de tous les salariés du département : par son produit intérieur, le 93 reste l'un des départements les plus productifs de France et c'est cette richesse qu'il faut développer et répartir sur place, en particulier par l'augmentation des salaires. Halte aux délocalisations et aux licenciements boursiers ! C'est le droit de se défendre qu'il faut donc ancrer sur notre territoire ; ainsi la CGT exige la création d'un 2<sup>ème</sup> Conseil de Prud'hommes en Seine-Saint-Denis et celle d'une véritable Bourse du Travail pour la plate-forme aéroportuaire de Roissy, devenue le 1<sup>er</sup> bassin d'emplois de la région.



### INTERCOMMUNALITE

Il y en a 5 en Seine-Saint-Denis :

#### Plaine Commune

(depuis 2000) : 8 communes  
(Epinay, Villetaneuse, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte, L'Île Saint-Denis, La Courneuve, Aubervilliers),  
350 000 habitants, 120 000 salariés.

#### Est Ensemble

(depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010) :  
9 communes (Pantin, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Bagnolet, Montreuil),  
400 000 habitants, 150 000 salariés.

#### Plaine de France

(depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010) : 3 communes  
(Tremblay, Villepinte, Sevran),  
122 000 habitants, 35 000 salariés.

#### Aéroport du Bourget

(depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010) :  
3 communes  
(Le Bourget, Drancy, Dugny)  
90 000 habitants, 17 000 salariés.

#### Clichy-sous-Bois - Montfermeil

(depuis 1998) : 57 000 habitants  
et 9 000 salariés.

### Droit à la formation, droit à l'emploi.

Les jeunes ont besoin de formations qualifiantes pour entrer dans la vie active et s'y maintenir : les stages-bidon, les salons organisés par les communicants du MEDEF ou par les Préfets, le sponsoring des collèges par BNP Paribas, rien de cela ne prépare l'avenir des nouvelles générations. La formation tout au long de la vie mérite qu'on y mette les moyens pour les métiers du futur, pour éradiquer l'exclusion, la précarité et la pauvreté.

L'économie d'un territoire comme le nôtre repose sur sa diversité : vouloir le réduire à une zone de fret entre Paris et Roissy c'est assassiner la complexité du tissu social. Nous refusons ce projet de polarisation disqualifiante et portons un vrai projet de développement.

## Un TOIT pour TOUS !

La crise du logement que nous vivons aujourd'hui est d'une ampleur et d'une profondeur inégalées. Difficultés d'accès au logement pour des milliers de familles, mal logement, montée indécente des loyers, scandale des sans-logis, cette situation fragilise tout particulièrement le tissu social de la Seine-Saint-Denis. Notre département compte ainsi 58 000 demandeurs de logements sociaux, près de 6 000 enfants privés de logements décentes, et a enregistré plus de 10 000 dossiers DALO (procédure en lien avec le droit opposable au logement pour les mal-logés ayant plus de trois ans d'attente) pour 4 000 seulement retenus. Le budget logement, qui n'a jamais pesé aussi lourd, est devenu un facteur d'appauvrissement pour les classes moyennes et populaires de notre territoire. Ainsi un accident de vie (rupture familiale, perte d'emploi, etc.) place de plus en plus de foyers dans une sorte d'insécurité locative.

La grande majorité de la population de la Seine-Saint-Denis est contrainte d'aller travailler dans un autre département, et le Projet du "Grand Paris" du Président Sarkozy va continuer à renforcer les déséquilibres emplois-habitat, en concentrant les richesses et les emplois là où elles existent déjà. Il faut d'urgence rompre avec cette logique ! La situation impose une vaste ambition de construction massive de logements pour répondre aux besoins. Il faut donner la priorité aux logements sociaux, adaptés à près de 70% des familles en attente d'un habitat. La CGT propose ainsi la construction de 10 000 logements de haute qualité environnementale sur 5 ans.

L'Etat au lieu de vouloir imposer autoritairement un projet dispendieux, injuste et inefficace, devrait s'attacher à faire respecter la Loi SRU (qui impose 20% de logement sociaux dans les communes), et garantir concrètement un système de sécurisation des risques de la vie (maladie, chômage) afin que personne ne soit menacé par la perte de son logement. Les salariés ne doivent pas consacrer plus de 25% de leur revenu au logement, le pouvoir d'achat des ménages doit être protégé des appétits de la spéculation immobilière !

L'extrême précarité des sans logis, exige que l'on engage la réquisition des logements vides, c'est-à-dire que la puissance publique assume le coût de cette procédure de relogement d'urgence. **Un logement de qualité pour tous c'est un droit !**

## TRANSPORT : Il n'y a que le **MAILLAGE** qui **MAILLE** !

Plutôt que d'apporter des réponses concrètes pour améliorer les conditions de transport des usagers notamment dans le 93, l'Etat fait le choix d'un développement des transports qui répond avant tout à un choix politique affirmé : privilégier les liens entre les centres d'affaires, les pôles de compétitivités, les aéroports... Le déséquilibre entre les zones d'emploi et l'habitat se traduit par une saturation du réseau de transport. **Le projet du "Grand Paris" tourne volontairement le dos aux besoins exponentiels des usagers en termes de transports collectifs.** Depuis plusieurs dizaines d'années les transports collectifs de banlieue à banlieue ont été négligés. **Une concertation devrait être organisée avec les élus, les usagers, les organisations syndicales afin d'avoir un maillage des transports créateur de lien social !**

### Réforme de la **TAXE PROFESSIONNELLE** : **Moins pour les entreprises, plus pour les ménages**

Dans le cadre de la loi de finances 2010, la réforme impulsée par le pouvoir, voulue par le patronat, va amputer les collectivités territoriales de moyens financiers, alors que la taxe professionnelle représente la moitié de leurs ressources fiscales. De plus, les collectivités assurent 75% de l'investissement public du pays, soit 40 milliards d'euros, soit 4 fois plus que l'État. Cette réforme va également mettre ces dernières sous la tutelle de l'État.

C'est un cadeau royal accordé aux entreprises, puisque plus de 90% de celles-ci ne seraient pas assujetties à la nouvelle Contribution Économique Territoriale.

Avec l'aggravation de la fiscalité locale reposant sur les ménages, couplée à la réforme des valeurs locatives, les recettes fiscales proviendront à 75% des ménages et à 25% des entreprises. Celles-ci sortiront gagnantes sur le dos des collectivités locales, du service public territorial, des usagers et des personnels. Et au final, c'est la disparition du lien entreprise/territoire.



C'est **35 milliards d'euros** qui devraient être mobilisés pour un "Grand Huit" (40 stations automatisés dont 6 dans le 93) dont la finalité est aux antipodes de l'intérêt général. Le financement pèsera pour l'essentiel sur les habitants à la grande satisfaction des entreprises. **Le projet du "Grand Paris" va capter une manne financière à long terme au détriment de la réponse aux besoins et aux souffrances actuelles de la population.** En Seine-Saint-Denis, d'autres projets sont aussi aux antipodes de l'intérêt des usagers et des habitants.

**Quelques exemples :** 

## Réforme des COLLECTIVITES TERRITORIALES : Recul sur la décentralisation et la démocratie

La réforme Sarkozy vise à la concentration des moyens et lieux de décisions sur des pôles importants (métropoles, régions, intercommunalités) afin d'atteindre une masse critique dans une logique de compétitivité des territoires, le tout au détriment des territoires ruraux et urbains en difficulté. L'autonomie des collectivités (villes, départements, régions) est remise en cause. Ce projet conduit à une dépossession des élus locaux de leur pouvoir de fixer l'impôt.

Le financement des services publics et de l'emploi public est clairement menacé. Cette entreprise de recentralisation a pour but d'imposer la réduction massive de la dépense publique locale et la mise en concurrence des territoires.

Le cas réservé au "Grand Paris" illustre par la caricature cette logique de mainmise de l'État sur les collectivités au mépris de la démocratie locale.

Dans le même temps, alors que l'État coupe les vivres aux collectivités et réduit leurs capacités de décision, il n'entend pas reprendre la gestion des missions. C'est bien la privatisation de celles-ci qui est en perspective.

## FINANCES LOCALES :

La réforme de la fiscalité locale doit accompagner toute réforme des administrations territoriales afin de prendre en compte les besoins des populations (petite enfance, service à la personne, logement, transport...) et compenser les inégalités de richesse des territoires. La CGT propose :

- d'élaborer de nouveaux critères de péréquation et de dotation au profit des collectivités territoriales en tenant compte des conditions économiques et sociales.
- de transformer la taxe professionnelle en un impôt pour l'emploi et le développement solidaire du territoire.

## SERVICES PUBLICS :

La CGT préconise des coopérations renforcées entre territoires et collectivités dans le cadre d'une intercommunalité librement consentie et d'une mutualisation des moyens librement négociés. La CGT propose :

- une politique d'aménagement du territoire ambitieuse assise sur la complémentarité Etat/Collectivités et la complémentarité développement industriel/développement des services publics.
- Le maintien d'un réseau de services de proximité de qualité au niveau des territoires.



**RER B :** On vous vend des améliorations sur la ligne B, mais le but est de libérer des voies pour faire circuler CDG Express (**Projet de desserte voyageurs directe entre "Gare de l'Est" et l'aéroport "Charles de Gaulle" en 20 mn pour la modique somme de 20 euros !**). **Ces travaux vont durer 4 ans !!! Pour qu'au final, les usagers s'entassent dans des trains qui rouleront à la queue leu leu d'où vous verrez passer les directs de CDG Express à 120 km/h sur une voie réservée qui ne pourra plus être utilisée pour le RER B !**

**RER A :** Cette ligne est la plus fréquentée au monde avec, en moyenne, un million de voyageurs par jour. Les difficultés d'exploitation, la configuration de la ligne créent des conditions de transport pénibles pour les usagers (irrégularités, retards, inconfort, etc.). Cette situation est le fruit d'un retard d'investissements pris depuis plusieurs années.

**LIGNE 13 :** La saturation de cette ligne est scandaleuse. Pour la dé-saturer on nous vend la ligne 14 qui a déjà un taux de charge à 100%. Cette solution est loin de convaincre tout le monde. Ainsi, la CGT, et les Comités d'usagers et certaines municipalités se battent pour **le débranchement et le dédoublement de la ligne 13**. Cette solution est **la moins chère (environ 600 millions d'euros), la plus rapide à réaliser (5 ans) et la seule qui garantisse une dé-saturation totale et à long terme. La ligne 14, c'est 960 millions d'euros, une mise en service en 2017 et une dé-saturation de la ligne 13 qui reste à prouver !**

**FRET ferroviaire du BOURGET/DRANCY :** Malgré les grandes annonces faites lors du Grenelle de l'environnement, l'activité fret sur le site du Bourget/Drancy est menacée. Pourtant, les répercussions économiques, sociales et environnementales de l'activité de ce site sont une richesse et un bien commun qui doivent être développés. **Nous proposons de privilégier les modes de transports les plus économes, les moins polluants et les plus sécurisants.**

**La CGT réclame en urgence des Assises Régionales des Transports et revendique la création d'un pôle public des transports pour soustraire ce service aux lois du marché dictées par les groupes privés.**

# Les salariés ont aussi leur mot à dire !



## Une BOURSE DU TRAVAIL sur la zone aéroportuaire de ROISSY

La plateforme aéroportuaire de la zone de Roissy Charles-de-Gaulle est le premier bassin d'emploi de la première région économique de France. Ce sont ainsi 85 000 salariés qui quotidiennement travaillent sur le site et au regard de son développement, ce chiffre est voué à passer assez rapidement à 125 000. Beaucoup de personnes sont employées dans des PME, entreprises où la présence et les moyens syndicaux ne permettent pas toujours d'assurer sans difficultés la défense de ces salariés. Cette réalité rend d'autant plus nécessaire l'existence d'une " Bourse du Travail ".

Des locaux syndicaux faisant office " de Bourse du Travail " sont programmés à la destruction par la direction d'ADP (Aéroport de Paris) ! Ce lieu d'accueil, d'écoute des salariés, est un outil essentiel à la démocratie sociale, à la défense des travailleurs et on voudrait le faire disparaître sans proposition de relogement dans une structure neuve.

Ce mépris est inacceptable !!

**Ensemble, exigeons d'ADP et des pouvoirs publics la construction d'une véritable Bourse du Travail, au cœur de la zone aéroportuaire pour un outil de défense des droits sociaux de proximité, au plus près des salariés !**

## Un 2<sup>ème</sup> CONSEIL DE PRUD'HOMMES en SEINE-SAINT-DENIS

Recours abusifs aux contrats précaires, heures supplémentaires non-payées, droits et dignité bafoués, tels sont les principales motivations qui ont conduit 5 340 salariés de Seine-Saint-Denis à faire appel au Conseil de Prud'hommes de Bobigny en 2009... Un bon jugement, ça aide à tourner la page.

Mais la justice prud'homale est remise en cause par le gouvernement actuel, les Prud'hommes de Bobigny sont saturés, des années sont souvent nécessaires pour traiter toutes les affaires en attente.

Dans ce contexte, la CGT 93 se bat pour obtenir de nouveaux moyens pour le Conseil de Bobigny (juges départiteurs, du personnel de greffes supplémentaires...). **En lien avec l'évolution économique du département, nous portons la proposition d'un deuxième Conseil de Prud'hommes en Seine-Saint-Denis.**

## SURTOUT PAS SANS NOUS !

**La CGT entend combattre tout ce qui éloigne les lieux de décision... de ceux qui les subissent. C'est pour cela qu'elle vous informe sur les enjeux de ce remodelage du territoire et vous invite à la vigilance et à la mobilisation.**



Pour un **syndicalisme de conquête et solidaire**, je me syndique à



Je souhaite un rendez-vous  Je me syndique

NOM : ..... PRENOM : ..... AGE : ..... TEL : .....

ADRESSE : .....

Email : ..... ENTREPRISE : .....

Fax : 01 48 30 98 69 - Email : [udcgt93@wanadoo.fr](mailto:udcgt93@wanadoo.fr)

**Tél : 01 48 96 36 37**

Bulletin à retourner à : Union Départementale CGT 1, place de la Libération 93016 Bobigny cedex.